

## ANNEXE 2 (SUITE)

### DESCRIPTION DU GROUPE 2 (MATÉRIEL DE GUERRE) TELLE QUE PRÉSENTÉE DANS LE GUIDE À LA LISTE DES MARCHANDISES D'EXPORTATION CONTRÔLÉE

---

**LMEC ARTICLES****No.****DESCRIPTION**

---

2022	Obturbateurs à déclenchement électrique, des types photochrome ou électro-optique et leur «logiciel spécialement conçu»
2023	Systèmes d'armes à énergie dirigée et composants spécialement conçus et leur «logiciel spécialement conçu»
2024	«Logiciel»
2026	Systèmes d'armes à énergie cinétique et matériel connexe, leurs composants spécialement conçus et leur «logiciel spécialement conçu»

---

**NOTE:** Les articles 2016, 2017, 2020, 2022, 2023 et 2026 ne furent pas exportés en 1992.